

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1715/SG/FP portant intégration du personnel dans les cadres territoriaux du corps du Service de la Santé publique.

n° 72-1715/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 décembre 1972

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro
10 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Sont intégrés dans les cadres territoriaux du corps du Service de la Santé publique, et selon les modalités suivantes, les agents contractuels relevant de la convention collective territoriale du 24 janvier 1967 ci-après nommés, déclarés admis aux concours professionnels spéciaux :